

LA VACHERIE

N° 33

Décembre 2021



Bonbons

Surprises

Le mot du maire

L'année se termine avec tout son cortège de souvenirs, bons moments de vie, ou passage difficile à traverser. Cette période est compliquée avec la pandémie de COVID 19 qui tous les 4 à 5 mois, réapparaît avec force. La vaccination est un moyen, comme le port du masque et les gestes barrières, pour se protéger. Tout cela nous a contraint à changer nos habitudes. Dans les assemblées, avec les réunions en visioconférences et le télétravail, ce qui nous a privé de relationnel. Cette année nous n'organiserons pas de distribution de jouets. Ils seront à retirer à la mairie. Par précautions, le traditionnel repas des anciens n'aura pas lieu non plus, mais nous offrirons à nos aînés des boîtes de chocolats.

En parcourant ce bulletin vous découvrirez les travaux réalisés en 2021 et bien sûr ceux prévus en 2022. En raison de la pandémie, seule la cérémonie du 11 novembre et l'opération « Nettoyons la nature » ont eu lieu cette année, car elles étaient en extérieur.

Je remercie les personnes et les entreprises qui ont déjà fait des dons pour la restauration des vitraux et du retable de notre église. Je remercie également le conseil municipal et la secrétaire de mairie, qui œuvrent avec moi à la réalisation de différents projets pour le bien-être de nos citoyens. Je le répète aussi tous les ans, les incivilités que nous constatons tout au de l'année impactent le budget. Notamment celles que nous avons rencontrées avec le bris répété des vitres de l'abribus de Carcouët, ce qui nous oblige à installer une caméra à proximité pour dissuader les casseurs. Nous allons également implanter des barrières sur les chemins ruraux de façon à éviter les dépôts sauvages.

A l'occasion de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, en mon nom et au nom du conseil municipal et du personnel communal, nos meilleurs vœux de bonheur, joie, santé et que celle-ci soit la plus agréable possible.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2022.



Infos pratiques

Permanences mairie



Lundi de 16 H à 19 H. / Jeudi de 16 H à 18 H

Courriel: mairie.vacherie@gmail.com

Site Internet: www.la-vacherie.a3w.fr

Vous pouvez nous joindre :

- Le Maire : Jean-Claude COURANT au : 02.32.50.46.97
- 1er Adjoint: Jean-Luc GUITTARD au : 06.69.58.39.07
- 2^{ème} Adjoint : François DRANCEY au : 06.16.75.88.35
- 3^{ème} Adjoint : Audrey LE ROUSSEAU au : 06.24.52.35.69



TEL: 02.32.50.40.83

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Du Lundi au Vendredi de 9H. à 17H. au : 02.32.50.85.50

Numéros et adresses utiles

SIVOS de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx et d'Emalleville :

Site internet : <http://emallevillechappellestoutemonecole.com>

Email: ecole-lachapelle-emalleville@outlook.fr

Gendarmerie TEL : 02.32.40.19.17

26, place de la République Louviers (Pour des faits qui concernent les nuisances sonores, les problèmes de voisinage...)

Numéro d'urgence : 17 (Il sert à relater des faits graves, accidents, incendie, agressions, cambriolages...)

ENEDIS : Dépannage

TEL : 09.72.67.50.27.

EAU « Veolia »

TEL : 08.11.90.08.00

France-Télécom

TEL : 3900 pour la ligne fixe

SAMU

TEL : 15

Pompiers

TEL : 18





Naissances :

CUCHOR Zélie, Manoée	07/02/2021
HAMEL Alessio, Bruno, Denis, Sébastien	25/10/2021
HUREL Evan, Pascal, Vincent	31/12/2020
LÉGER Dennson, Dawson	26/01/2021
MERIEL Clément, Roger, Jean	16/04/2021
POISSON Calliopée, Laura, Émeline	19/10/2021
QUAILLET LIM Apolline, Valliyamé, Francisca	10/03/2021
ROSAY Keïwen, Alexandre, Alain, Kaïs	15/11/2021
SALVALAIO Luca, Serge, Rémy	22/10/2021



Mariage :

FICHEZ Théo et LEGROS Cécile	21/08/2021
------------------------------	------------



Décès :

GILLET veuve FORTIER Marguerite, Renée Suzanne	11/05/2021
GASTON veuve TESQUET Ginette, Eugénie	26/07/2021
KERDAT veuve CHALOPIN Marie-Thérèse, Louise	19/07/2021
METGY épouse FROIDURE Marie-Claude	25/01/2021
PICHARD Jacques Robert	19/11/2021





Nouveaux arrivants

Nom de la famille	Adr postale
M. GRANJON et Mme CHOLET	4 RUE DES PRES
M. HECTOR et Mme GODDERIS	1 CHEMIN DES GASTINES
M. et Mme ROBIER	9 CHEMIN DES GASTINES



...Ceux qui sont partis



Nom de famille	Prénom	Adr postale (rés.)
Famille CLOAREC	Jean-Michel	1 CHEMIN DES GASTINES 27400 LA VACHERIE
Famille DAUGABEL	Guillaume	1 BIS ROUTE DU HOM 27400 LA VACHERIE
KAHANY	Hassane	6 RUE DES SOURCES LE HOM 27400 LA VACHERIE
LECOMTE	Irvin	8 RUE DES PRES 27400 LA VACHERIE
LÉGER	Benjamin	8 BIS RUE DES PRES 27400 LA VACHERIE
TULOUP	Louis	14 ROUTE D HONDOUVILLE 27400 LA VACHERIE
TURQUIER	Dimitri	13 ROUTE D EMALLEVILLE 27400 LA VACHERIE



Budget



* DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 822
CHARGES DE PERSONNEL	36 580
ATTENUATION DE PRODUITS	7 000
AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	123 147
CHARGES FINANCIERES	260
AMORTISSEMENTS	8 227
TOTAL FONCTIONNEMENT	246 036
INVESTISSEMENT	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (S.I.E.G.E.)	30 000
IMMOBILISATIONS (TRAVAUX)	73 217
RESTES A REALISER N-1	0
TOTAL INVESTISSEMENT	107 217
RECETTES	
FONCTIONNEMENT	
IMPOTS ET TAXES	169 318
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	37 069
PRODUIT ET SERVICES	1 200
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	38 449
TOTAL FONCTIONNEMENT	246 036
INVESTISSEMENT	
AMORTISSEMENTS	8 227
DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	9 227
SUBVENTIONS D'INVESTIS.	0
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	89 763
TOTAL INVESTISSEMENT	107 217



Propreté publique



Déchèterie d'Hondouville

Horaires d'ouverture :

Horaires hiver :

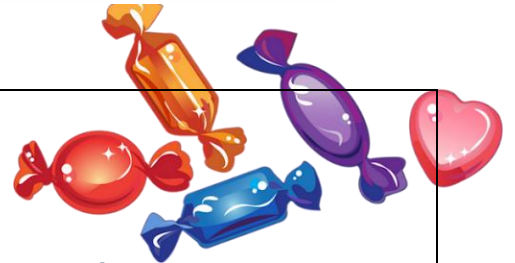
1^{er} Novembre au 31 Mars

- le lundi de **14h à 17h**
- le mercredi de **14h à 17h**
- le samedi de 9h à **11h30 et de 14h à 17h**

Horaires été :

1^{er} Avril au 31 Octobre

- le lundi de **14h à 17h**
- le mercredi de **14h à 18h**
- le samedi de 9h à **11h30 et de 14h à 17h**



Nettoyons la nature

Comme tous les ans depuis six ans, nous nettoyons les abords des routes de notre commune. Les magasins E.Leclerc nous fournissent à chaque fois les sacs poubelle, gants, masques et gilets. Cette opération nous a permis cette année encore de collecter une



quinzaine de sacs de détritrus divers, tels que bouteilles en verre et en plastique, cannettes en métal, pneus, carcasse de tondeuse, barbecue, seau et bidon plastique, planches... Je remercie les personnes ainsi que les enfants qui ont participé à cette action citoyenne. Un pot de l'amitié leur a été offert à la fin de cette collecte.

Les communes sont dorénavant autorisées à

Tous les ans des dépôts sauvages sont trouvés dans la commune. Il arrive parfois que nous retrouvions les contrevenants par l'intermédiaire de témoins qui ont pu prendre en photo les plaques d'immatriculation ou encore en retrouvant une adresse parmi les déchets. Lorsque nous ne parvenons pas à retrouver les auteurs de ces abandons et que les gravas ou branchages sont déposés dans une propriété privée, c'est le propriétaire qui devient responsable de ces détritrus.

Ces contrevenants sont passibles d'une contravention en fonction du type de dépôt :

ARTICLE R632-1 contravention de la 2^{ème} classe d'abandon simple de déchets.

ARTICLE R 635-8 contravention de la 5^{ème} classe d'abandon de déchets à l'aide d'un véhicule.

ARTICLE R644-2 contravention de la 4^{ème} classe d'entrave à la circulation.

Par ailleurs, le fait d'abandonner ou déposer des déchets dans des conditions contraires aux dispositions du code de l'environnement, article L541-46 est passible de 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende).

utiliser la vidéoprotection pour identifier les

Calendrier de collecte des déchets – 2022

LA VACHERIE

Jours de collecte

Ordures ménagères

Emballages

Déchets végétaux

Dépôt dans les bornes de tri appropriées



Textile, linge et chaussures



www.agglo-seine-eure.fr

Ligne dédiée : 02 32 50 85 64

Janvier							Février							Mars							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6			
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31				18	19	20	21	22	23	24
31																					25	26	27	28	29	30	

Mai							Juin							Juillet							Août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28
30	31																				29	30	31				

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
5	6	7	8	9	10	11	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
12	13	14	15	16	17	18	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
19	20	21	22	23	24	25	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
26	27	28	29	30																							

Les bons réflexes

- Sortir les bacs la **veille au soir**, poignée tournée vers la route
- Rentrer les bacs **après la collecte**



seine-eure
agglo

Collecte des déchets

Les déchets verts doivent être déposés dans la poubelle verte dédiée et sont collectés tous les mardis matin. Cette poubelle doit également être rangée après le passage du camion de collecte.

Les déchets verts sont collectés de la semaine 11 à la semaine 48.

Numéro de téléphone du service « déchets » de l'Agglomération Seine-Eure : 02 32 50 85 64.

Produits dangereux

Lorsque vous avez des produits dangereux inutilisés, veillez à ne pas les jeter n'importe où. Vous devez les apporter en déchèterie où ils seront recyclés ou détruits. Liste des produits à déposer en déchèterie :



- Peintures
- Solvants
- Décapants
- Enduits
- Colles,
- Produits de traitements
- Désherbants non autorisés
- Produits phytosanitaires
- Produits d'entretien piscines
- Tous produits d'entretien voitures
- Liquide de refroidissement
- Huile de vidange
- Filtres à huile
- Fuel
- Produits d'entretien ménagers
- Produits d'entretien chauffage, Barbecues, cheminées...

Ainsi éliminés, ces produits ne polluent pas les milieux naturels.

Si vous avez un doute sur ces produits, vous pouvez demander au gardien de la déchèterie.

Règles de civisme



Bruits de voisinage

Lors de l'élaboration de chaque bulletin municipal, nous rappelons que le bruit est une pollution sonore. Afin d'éviter toute plainte de la part de votre voisinage, préférez utiliser du matériel électrique plutôt que thermique (taille-haie, coupe-bordure...), lorsque vous effectuez des travaux de jardinage.



Les chiens



La divagation des chiens est interdite. Tout chien doit être tenu en laisse sur le domaine public, article L. 211-22 du Code rural, sous peine d'amende et de mise en fourrière de l'animal. C'est dans le but d'éviter d'en venir à cette extrémité que nous avons mis en place le recensement des chiens de la commune. Ainsi si un chien divague, nous pouvons, dans la mesure où il est possible de le capturer, contrôler sa puce ou son tatouage et retrouver son propriétaire rapidement.

Ce dernier devra toutefois s'assurer que sa clôture est en bon état afin que cela ne se reproduise pas. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'équiper sa propriété d'une clôture électrifiée.

Il est de plus indispensable de vérifier auprès de votre entourage si votre animal ne crée pas de nuisance par des aboiements intempestifs lors de vos absences. Un chien qui hurle parce qu'il s'ennuie peut parfois devenir insupportable pour le voisinage. Si c'est le cas, utilisez un collier anti-aboiement afin de préserver la tranquillité du quartier et ainsi vous prémunir de tout reproche.



Manifestations



Noël et repas des aînés

Suite au COVID 19, nous n'avons pas pu organiser d'arbre de Noël pour la distribution des jouets en 2020. Les enfants ont alors été invités à venir retirer leur cadeau en mairie jusqu'au 15 février 2021.

En ce qui concerne le traditionnel repas des aînés, les restaurant étant fermés, nous leur avons proposé de choisir entre un bon leur offrant la possibilité de manger au restaurant « Le Cheval Blanc », à La Croix Saint Leufroy,

lorsque celui-ci rouvrirait ses portes, ou bien un coffret de chocolats. Ces deux propositions ont été choisies à parts égales.



L'Armistice

Comme chaque année, les anciens combattants d'Hondouville, Houetteville et La Vacherie, organisent la cérémonie du 11 Novembre. L'an dernier seuls les Maires et le Président de l'association des anciens combattants y avaient participé. Cette année, la cérémonie s'est déroulée normalement. La commune de la Vacherie a offert le café à tous les participants. Nous

n'avons pas pu inviter la population car nous attendions l'autorisation de la Préfecture qui est arrivée trop tard pour que l'on puisse communiquer sur cet événement. Je remercie toutefois les personnes qui y ont participé ainsi que les enfants qui ont déposé les fleurs au monument. Nos doyens n'étaient pas présents car très prudents à cause de la pandémie de COVID 19.



Travaux

Abribus de Carcouët



Des adolescents se font un malin plaisir en cassant les parois vitrées de l'abribus de Carcouët. Six vitres ont été brisées en un an ! Ces méfaits ont bien sûr un coût pour la commune et donc pour les contribuables. Afin d'y remédier nous allons installer une caméra sur mât à proximité. Les enregistrements pourront en cas de récidive, être consultés par la gendarmerie qui aura ainsi la possibilité d'identifier les contrevenants, qui seront convoqués au poste.

Réfection route d'Hondouville



Lorsque des travaux ont lieu sur les routes cela cause bien entendu quelques désagréments et plus encore lorsque nous ne sommes pas prévenus. En ce qui concerne les travaux qui ont eu lieu sur la route d'Hondouville, ils étaient prévus pour le mois

de juin mais certains ont été repoussés à cause du mauvais temps. Cela a entraîné un retard sur tous les chantiers des alentours. Un nouveau planning a alors été mis en place. Il prévoyait que les travaux commenceraient deux semaines plus tard que prévu, or le chantier précédent a été réalisé plus rapidement que la nouvelle prévision, ce qui a eu pour conséquence d'avancer aussi ceux qui étaient prévus dans notre commune. Nous n'avons alors pas eu le temps de prévenir les riverains.

Réseaux électriques

Cette année nous avons enfoui les réseaux électriques route d'Hondouville, rue de Carcouët et rue du Gros Chêne. Nous continuerons en 2022 par la route d'Emalleville. Malheureusement à chaque fois, nous devons attendre 3 à 6 mois après les travaux de génie civil, pour qu'Orange

viennne déposer les poteaux.

L'enfouissement permet une meilleure sécurité au niveau de la distribution d'énergie et améliorent l'esthétique de notre commune.





Divers



La fibre optique

Fin septembre une chargée de communication d'Eure Normandie Numérique s'est rendue en mairie pour nous donner des renseignements sur le déploiement de la fibre optique. A l'origine, nous aurions dû être équipés de la fibre au cours du premier semestre 2019. Après maintes malfaçons lors de la pose par des entreprises peu scrupuleuses, il a fallu recommencer et poser des poteaux qui n'avaient pas été prévus.

Au cours du 1^{er} semestre 2022, notre commune devrait être raccordée en deux ou trois phases. Lorsque les raccordements individuels seront possibles, Eure Normandie Numérique nous fera parvenir des flyers que

nous nous chargerons de vous faire distribuer afin de vous prévenir. Vous aurez alors le choix entre plusieurs opérateurs : Bouygues, Free, SFR et Orange pour les plus connus, ainsi 7 autres : Coriolis, Ibblo, K-Net, Nordnet, Ozone, WEacces, Videofutur.

Le raccordement vous coûtera sera de 110 € dans la limite de 20 mètres de câble entre le trottoir et votre maison. Au-delà, le prix sera plus élevé. Si c'est en souterrain, il faudra veiller à ce que le fourreau soit opérationnel et accessible, dans le cas contraire il vous incombera de prévoir un autre fourreau.



Centre de loisirs du Boulay Morin



A la demande de quelques familles habitant les hameaux de Verdun et Carcouet, souhaitant inscrire leurs enfants au Centre de Loisirs « Le Jardin des Six » au Boulay Morin, nous avons pris contact avec le Directeur, afin de mettre en place une convention visant à règlementer l'accès au Centre de Loisirs des enfants de la commune. En effet, depuis la modification des statuts du SIVU CAP NORD-EST, nos enfants n'y étaient plus admis car nous ne faisons pas partie de la même agglomération. Ils peuvent dorénavant y être accueillis dans la limite des places disponibles. Le nombre de jours de présence est toutefois limité à 35 par an et par enfant. Une subvention de l'ordre de 36% du prix « hors commune », sera attribuée aux familles qui en feront la demande, sur présentation d'une facture acquittée. Le reste à charge pour les familles ne pourra pas être inférieur à 10 € hors repas, par jour et par enfant.

La sécurité

Nos communes rurales sont surveillées nuit et jour par les gendarmes qui effectuent des patrouilles chaque jour. En cas de problème la nuit vous devez composer le 17, ce numéro est en relation directe avec les patrouilles nocturnes, ce qui permet une intervention plus rapide qu'en passant par le centre opérationnel.





Pendant vos vacances, lorsque vous vous absentez, vous redoutez sûrement de trouver votre logement cambriolé. Les vols dans les habitations étant en constante augmentation, vous pouvez vous équiper d'une alarme connectée, faire venir chez vous une personne de confiance pendant votre absence ou encore effectuer une déclaration d'absence auprès de la gendarmerie, afin que des patrouilles de surveillance soient effectuées, de jour

comme de nuit, en semaine comme le week-end, pour dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Cette démarche est possible sur internet sur le site de la gendarmerie. Il est évident que si l'on prend plusieurs précautions, on diminue le risque d'effraction.

Un peu d'histoire

1327 – 1765 Vente à l'Abbaye par Adam d'Emalleville, écuyer et Jeanne, sa femme, d'un bois sis à la Vacherie-sur-Hondouville, près du bois de l'évêque d'Evreux pour le prix de 9 livres tournois (1327); -bail à ferme passé par le fondé de pouvoirs de l'abbé commendataire de la Noë à Noël Beau cousin, marchand, de la ferme de Pennette, située à la Vacherie, hameau de Carcouet, et de ses dépendances,

moyennant un prix de fermage de 1000 livres par an (1762); -devis (imprimé) et plan des réparations et constructions à faire aux bâtiments de la ferme de Pennette, dépendance de l'abbaye de la Noë (1765).



Des femmes à l'honneur



Notre commune compte parmi ses habitants, des femmes qui aiment l'aventure et les défis. Madame Delphine Pommier en fait partie. Elle a en effet participé, le 11 août 2021 à l'émission « La carte aux trésors » sur France 3. Cette édition avait lieu dans le Lot et Garonne en Nouvelle Aquitaine. Elle avait également prévu de participer avec sa sœur à l'édition 2021 du Rallye automobile féminin « Trophée Roses des Andes » en Argentine pour une cause humanitaire, mais celui-ci a été reporté en 2023 en raison de la crise sanitaire du COVID 19. C'est donc une amie, qui pour ses 40 ans, lui offre une préinscription à l'émission « la carte aux trésors. » Cette aventurière dans l'âme n'hésite alors pas une seconde et décide de relever le défi en participant à ce jeu, qu'elle remporte avec succès. Nous la félicitons pour cet exploit et l'encourageons pour le Rallye « Rose des Andes » en lui octroyant une subvention.

Madame Nadine Drancey de Verdun, a participé au Trek solidaire ROSE TRIP MAROC 2021 par le biais de l'association pédestre DESERTOIRS qui organise des randonnées nomades féminines au cœur du désert marocain. Ce trek, vise à soutenir les femmes dans l'épreuve du cancer du sein et œuvre en faveur de l'information et du dépistage précoce. Pendant six jours d'aventure, dont trois jours d'étapes, l'équipe formée par Mmes Nadine Drancey, Valérie Gemptel et Odile Simon de Rergume a foulé le sable des dunes et arpenté les rochers, effectuant 15 à 20 km par jour en orientation. Le soir, un bivouac était installé au cœur du désert pour une nuit de repos bien méritée.



Depuis la première édition du ROSE TRIP MAROC, l'association a entrepris un projet d'élevage solidaire de chèvres pour rendre autonomes, les femmes avec enfants sans revenus.

DESERTOIRS, associe également aux évènements qu'elle crée, de nouveaux projets solidaires, tels que celui mené par

l'association, *Enfants du désert*, qui vise à apprendre à lire, écrire et compter aux enfants. Son partenariat avec l'association, *Le cancer du sein, parlons-en !* est un autre exemple des actions menées lors de toutes ses aventures féminines.

Tracteur de la commune

La commune avait acquis il y a de cela 25 ans, un microtracteur d'occasion. Celui-ci ne possédait pas de cabine, ce qui ne permettait pas de bonnes conditions de travail au conducteur qui, lorsqu'il devait saler les routes par exemple, était bien souvent trempé. Il n'était plus assez puissant non plus pour l'utilité que nous en avons aujourd'hui. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'investir dans un modèle neuf équipé d'une cabine et d'un chargeur avant, de façon à ramasser les branches déposées sur les chemins, ou les sacs poubelle jetés en bordure des routes par les personnes incivilisées. Cet achat permettra à notre employé de travailler dans des conditions plus confortables aussi



Boîte à livres

Nous disposons d'une boîte à livres sur la place de la mairie à Verdun. Elle nous a été offerte par l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Nous en avons également acheté une qui sera prochainement installée dans l'impasse du Motey, sur le terrain communal situé en bordure de route. Elle sera accompagnée d'un banc et d'une poubelle.



Autorisations d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, la commune sera **en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme** et les déclarations d'intention d'aliéner.

A cet effet, un guichet numérique est mis à la disposition des demandeurs à partir du 1^{er} janvier 2022 pour déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme et de DIA sur ce site :

<https://gnau.seine-eure.fr/gnau>

Ces documents nécessitant une impression en plusieurs exemplaires, cette avancée présente l'avantage de ne plus consommer de papier.



Nos artisans



<p>ANNE Serge - Maçonnerie –Terrassement-travaux divers 21, rue de la Mairie « Verdun » TEL : 02.32.50.42.89 ou 06.89.06.38.32</p>
<p>ARMONY Décor Peinture - Tous types de peintures Int-ext –décoration 17, route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.47.96 ou 06.83.66.12.06</p>
<p>BRUN François - Élagage – Ramonage -taille de haies 2c, Route d'Amfreville « la Couette- Verdun » TEL: 06.10.32.55.76 ou 06.15.36.66.95</p>
<p>PIEDEFER Olivier - Charpente-Escalier 23, route d'Emalleville « Carcouët » TEL : 02.32.34.38.09 ou 06.60.54.38.09</p>
<p>ROLLAND Claude - Terrassement-Assainissement-travaux divers 9, rue de la Mairie « Verdun » TEL : 02.32.50.42.88</p>
<p>THOMMERET olivier « Téci » - Charpente bois, couverture et isolation écologique 4b, rue du Calvaire « Carcouët » TEL : 06.86.96.17.16</p>
<p>DISMA Daniel – Apiculteur 5, route d'Hondouville « Verdun » TEL : 02 32 40 78 73</p>
<p>ONIP-SAFE - Fabricant de peinture, vernis, produits assimilés. 9 Route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.90.13</p>
<p>MESSANT Grégory – Plomberie – Chauffage – Ventilation – Salle de bains 11 rue de la mairie « Verdun » TEL : 06.22.69.15.13</p>
<p>M. BERCHET – Artisan Mécanicien Réparateur Automobile 4 Impasse des Perrais - TEL : 06.78.74.50.20</p>
<p>Julie TROUSSIER - Instants d'évasion – Esthéticienne à domicile 3B, chemin du Gros Chêne « Verdun » TEL : 06.27.84.97.72</p>
<p>Mme. BOULANGER Jennifer – EFFET ZOOM, photographe 15, rte d'Hondouville - TEL : 06.59.61.35.90.</p>
<p>M. Pierre TULOUP - A2TP – Terrassement / maçonnerie. 14 route d'Hondouville – 06.78.03.57.24</p>
<p>Vanessa GELAND - Professeur de piano, de chant, de chorale adulte et enfant. 21, route d'Emalleville - 06.25.25.58.26.</p>
<p>Xavier BOXBERGER – BX DETAILING – Entretien et réparation de véhicules légers. 20 route d'Amfreville – 06.15.38.44.77</p>

Notre recette



GRATIN DE POMMES DE TERRE A LA DAUPHINOISE

De Mamie Thérèse (*Recette traditionnelle bouche à oreille récupérée par mamie en Isère*)

Ingrédients :

- 1 kilo de pommes de terre ferme (Charlotte, ...)
- Un œuf
- ½ litre de lait (ou ¾ de lait si on ne met pas de crème)
- 25 cl de crème
- 125 gr d'emmental râpé et plus pour le gratin
- 1 ou 2 gousses d'ail
- Beurre ou margarine végétal
- Noix de muscade (facultatif)
- Sel et poivre



Préparation :

- Préchauffez le four à 180°.
- Éplucher les pommes de terre. Les émincer finement (à la mandoline ou au robot) et les mettre dans un saladier.
- Ajouter le sel, le poivre, la muscade râpée, l'œuf battu, le mélange lait crème chauffé (sans le faire bouillir) et 125 gr d'emmental. Bien mélanger le tout.
- Verser le contenu du saladier dans un plat à gratin au préalable frotté d'ail et beurré.
- Saupoudrer généreusement de fromage râpé ; ajouter quelques noisettes de beurre.
- Cuire au four pendant 40 à 45 minutes à 180°, augmenter le thermostat à 210 pour faire gratiner pendant 15 minutes environ. Vérifier la cuisson, il faut que le liquide soit absorbé et le dessus du gratin bien gratiné.

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Puravite 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans l'acte Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION
DU
PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie





BP05

14970 Benouville

02 31 91 15 77

normandie@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

MAIRIE DE LA VACHERIE

7 rue de Carcouet - Hameau de Verdun

27400 La Vacherie

02 32 50 46 97

mairie.vacherie@gmail.com

<http://lavacherie.a3w.fr>

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration

des vitraux et du retable
de l'église de la Vacherie
Eure



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Les joyaux de l'église Saint-Germain à restaurer :

LE LIEU ET SON HISTOIRE

Il existait déjà une église Saint-Germain à La Vacherie au XIIe siècle placée sous le patronage de l'Abbaye Saint-Sauveur d'Evreux mais l'édifice actuel date du XIXe siècle. Il abrite un retable de la même époque en staff polychrome aux dimensions impressionnantes (6 mètres de haut et 3,8 mètres de large). De part et d'autre de ce retable figurent deux statues, en pierre calcaire pour l'une, en bois pour l'autre, qui représentent respectivement Saint-Germain et Saint-Eustache.

En 2017, deux tableaux situés dans le chœur ont été restaurés. Ces deux scènes bibliques (une Mise au Tombeau et une Adoration des Bergers), devenues ternes et fragilisées par le temps, ont bénéficié du travail d'une restauratrice spécialisée, et d'une doreuse à la feuille d'or. Cette dernière s'est chargée de rénover les cadres afin de restituer les moultures présentes sur ceux-ci.

LES TRAVAUX A PREVOIR

C'est aujourd'hui sur le retable majeur, en mauvais état, qu'un chantier s'impose, mais aussi sur les vitraux de la nef, actuellement très dégradés.

L'ensemble du retable central, statues comprises, sera dépoussiéré et des protections seront installées.

Les vitraux du chœur seront tous déposés et restaurés. Deux des vitraux seront ornés de médaillons peints style néo-gothique : Saint-Germain d'Auxerre consacrant Sainte-Geneviève à Dieu et Le Miracle de la Conversion de Saint-Eustache.

LA MOBILISATION

L'église accueille régulièrement des célébrations religieuses ainsi que des visiteurs, notamment pour les Journées européennes du patrimoine. Par conséquent, il est essentiel de préserver ce monument, afin de lui donner un nouveau souffle et permettre aux habitants et touristes d'admirer la richesse esthétique de son intérieur.

Montant des travaux 58 605 € HT

Objectif de collecte 6 000 €

Début des travaux Octobre 2021

Credit photos : Fondation du patrimoine



Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration des vitraux et du retable de l'église de la Vacherie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substituants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/51389

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine- la Vacherie

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

80 €	150 €	250 €	500 €
28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			

20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			

32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre